

Le Comité des forêts 2005 et la Réunion ministérielle sur les forêts: promouvoir l'engagement en faveur de la gestion durable des forêts

D. Kneeland et T. Vahanen

Le dialogue intergouvernemental pratique est l'aiguillon d'importantes initiatives dans le secteur forestier et renforce l'action au niveau national.

Session d'ouverture de la Réunion ministérielle sur les forêts



FAO/BALDIERI

Les réunions mondiales servent-elles à quelque chose? C'est l'une des questions les plus débattues en matière de foresterie internationale. Les participants au dialogue international sur les forêts demandent de plus en plus souvent «moins de discussion et plus d'action». Certains veulent savoir si l'argent affecté à l'organisation de réunions mondiales ne pourrait être dépensé plus utilement ailleurs.

Cependant, si nous regardons en arrière (voir la figure), nous ne pouvons nier

que les processus intergouvernementaux ont été l'aiguillon d'un grand nombre d'importantes initiatives dans le secteur forestier. C'est ainsi que les propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF), amorcées en 1995, prévoyaient un appui aux programmes forestiers, des critères et indicateurs de gestion durable des forêts au niveau national et des évaluations plus approfondies des ressources forestières nationales et mondiales (ECOSOC, 1997).

Des progrès importants ont été accom-

Qu'est-ce que le Comité des forêts?

Le Comité des forêts est l'organe statutaire le plus important de la FAO en matière forestière (les autres comprenant les Commissions régionales des forêts, le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois, le Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*, la Commission internationale du peuplier et le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières). Les sessions biennales du

Comité, qui se tiennent au siège de la FAO, réunissent les chefs des services forestiers et d'autres hauts fonctionnaires publics en vue d'identifier de nouvelles questions techniques et de nouvelles orientations, de chercher des solutions et de conseiller la FAO et d'autres groupes quant aux mesures à prendre. La participation au Comité est ouverte à tous les pays membres de la FAO.

Douglas Kneeland est chef du Service d'information et de liaison pour les questions forestières, Département des forêts de la FAO, Rome, et secrétaire du Comité des forêts.

Tiina Vahanen est forestier, Département des forêts de la FAO, Rome

Etapes importantes dans la foresterie internationale

FORESTERIE	AUTRES
Dix-septième session du Comité des forêts	
Troisième Réunion ministérielle sur les forêts de la FAO	
Première Réunion de la société civile sur les forêts de la FAO	2005 Ratification du Protocole de Kyoto
<i>Situation des forêts du monde</i> (sixième publication)	
FNUF-5	
Douzième Congrès forestier mondial, Québec, Canada	2003 Année internationale de l'eau douce
Etablissement du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux	2002 Année internationale de la montagne/Partenariat de la montagne
Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)	2001 Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud
Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)	2000 Sommet du Millénaire, New York, Etats-Unis
Deuxième Réunion ministérielle sur les forêts de la FAO	1999
Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF)	
Onzième Congrès forestier mondial, Antalya, Turquie	1997 Signature du Protocole de Kyoto
Création du Programme sur les forêts (PROFOR)	
Processus de Lepaterique	
Première Réunion ministérielle sur les forêts de la FAO	
<i>Situation des forêts du monde</i> (première publication)	1995 Création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF)	
Processus de Tarapoto	
Premier Groupe d'experts de haut niveau sur les forêts de la FAO	1994 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCCC)
Processus de Montréal	
Création du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)	1993 Mise en vigueur de la Convention sur la diversité biologique (CDB)
Convention centraméricaine sur les forêts	Première session de la Commission du développement durable (CDD)
Création de l'Organisation africaine du bois (AOB)	des Nations Unies
	1992 Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
	(CNUED), Rio de Janeiro, Brésil
Dixième Congrès forestier mondial, Paris, France	1991 Création du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Première Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE)	1990
	1988 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
	1987 Commission mondiale sur l'environnement et le développement
Création du Programme arbres, forêts et communautés rurales (FTPP)	(Commission Brundtland)
Plan d'action forestier tropical (PAFT) lancé	
Création de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)	1986
Conférence internationale sur l'arbre et la forêt (SILVA), Paris, France	
Année internationale de la forêt	
Neuvième Congrès forestier mondial, Mexico, Mexique	1985
Accord international sur les bois tropicaux (AIBT)	1983
	1981 Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles
	et renouvelables, Nairobi, Kenya
Huitième Congrès forestier mondial, Djakarta, Indonésie	1978
Création du Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF)	
	1975 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore
	sauvages menacées d'extinction (CITES)
	Convention de Ramsar sur les zones humides
Septième Congrès forestier mondial, Buenos Aires, Argentine	1972 La Conférence des Nations Unies sur l'environnement de l'homme, Stockholm,
	Suède, établit le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Création du Comité des forêts de la FAO	1970 Première Journée de la Terre, 22 avril
Sixième Congrès forestier mondial, Madrid, Espagne	1966
Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques	1965 Création du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
	1962 <i>Silent Spring</i> de Rachel Carson
Cinquième Congrès forestier mondial, Seattle, Etats-Unis	1960
Création de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique	
Création de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord	1959
Quatrième Congrès forestier mondial, Dehra Dun, Inde	1954
Création de la Commission des forêts pour le Proche-Orient	1953
Création de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique	
Troisième Congrès forestier mondial, Helsinki, Finlande	1949
Création de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes	
Création de <i>Silva Mediterranea</i>	1948 Création de l'Union mondiale pour la nature (UICN)
<i>Ressources forestières mondiales</i> : premier inventaire mondial	
Création de la Commission européenne des forêts	1947
	1945 Première Conférence de la FAO, Québec, Canada
	1944 Création de la Banque mondiale
	1940 Création du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement
	(CATIE)
Deuxième Congrès forestier mondial, Budapest, Hongrie	1936
Premier Congrès forestier mondial, Rome, Italie	1926
Création de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO)	1892



L'exposition organisée par le Comité des forêts au siège de la FAO a mis en évidence la contribution des forêts à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

plis dans chacun de ces domaines dans les 10 années écoulées. Il est des signes que de nombreux pays ont marqué un tournant dans la gestion durable des forêts, grâce notamment à ces initiatives. Ce n'est pas par hasard que les meilleures «histoires de succès» sont des initiatives qui étayaient les actions nationales. Les pays sont responsables de leurs ressources forestières – tel est le concept de base des «Principes forestiers» convenus lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), et cette idée fondamentale s'est renforcée dans les années qui ont suivi.

Pourtant de nombreux participants et observateurs déplorent la perte d'élan et indiquent que les grandes réunions mondiales ne sont plus en contact avec les problèmes réels auxquels se heurtent les forêts, politisant chaque question et consacrant trop de temps aux procédures. C'est donc avec une certaine inquiétude que la FAO s'est préparée à la troisième Réunion ministérielle sur les forêts et la dix-septième réunion du Comité des forêts à Rome en mars 2005.

Six ans se sont écoulés depuis la dernière Réunion ministérielle sur les forêts accueillie par la FAO. Les forêts commencent-elles à disparaître de l'écran radar international? Une attention accrue est accordée aux Objectifs de développement issus de l'Assemblée du Millénaire des

Nations Unies (le «Sommet du Millénaire») – connus sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (voir www.un.org/millenniumgoals) – mais l'importante contribution que les forêts peuvent apporter à la réalisation de ces objectifs n'est guère comprise.

La FAO était convaincue qu'une réunion de haut niveau sur les forêts au début de 2005 permettrait de mobiliser l'engagement politique nécessaire en faveur de la gestion durable des forêts en un moment critique. La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) devrait se tenir fin mai 2005 à New York (voir www.un.org/esa/forests). Il était donc espéré que les événements de Rome et de New York donneraient de la publicité aux forêts et, fait encore plus important, pousseraient les dirigeants politiques de haut niveau à accorder davantage d'attention au rôle vital qu'elles jouent dans le développement durable.

Si la participation aux deux réunions accueillies par la FAO du 14 au 19 mars 2005 est une preuve, ces événements semblent avoir eu l'effet désiré: au Comité des forêts se sont enregistrés 700 délégués contre 420 en 2003. Plus de 630 délégués de pays (y compris 10 chefs d'organisations forestières nationales) et plus de 60 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organisations internationales et du secteur privé se sont réunis à Rome

pour six jours d'intenses débats sur des questions forestières actuelles liées entre autres aux incendies de forêts, aux OMD, aux aspects économiques des forêts, aux conflits et à l'information.

Outre les débats officiels en plénière, le Comité des forêts avait programmé 19 événements collatéraux portant sur une vaste panoplie de thèmes techniques et administratifs (voir p. 10). Nombre de ces sessions d'échange d'informations ont été organisées par des partenaires de la FAO, y compris des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), des ONG et le secteur privé. Ces sessions ont été l'occasion de débats ouverts hors de l'ordre du jour officiel; elles ont fait germer de nouvelles idées et permis de formuler de nouvelles demandes concernant le travail technique de la FAO.

Aspect novateur de cette réunion, des groupes représentant la société civile ont été invités, lors d'une session spéciale, à exprimer leurs opinions sur le travail de la FAO en matière forestière et sur les rôles de la société civile dans la gestion durable des forêts. À cette session consacrée à la société civile, tenue immédiatement avant la réunion ministérielle et celle du Comité des forêts, ont été examinées aussi les possibilités de rendre plus fructueuse la collaboration entre la FAO et les organismes de la société civile pour le bien réciproque.

Sessions collatérales tenues en concomitance avec le Comité des forêts

- Programme canadien de stratégie en faveur de la faune sauvage et de recherches forestières
- Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*
- Initiative des pays sur l'avenir des accords internationaux relatifs aux forêts
- Respect des lois forestières
- Les forêts et la bioénergie
- Les forêts et le changement climatique
- Les forêts et les conflits
- Accroître le volume des forêts certifiées dans le monde
- Intégration des forêts dans le programme agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA)
- La coopération internationale concernant les forêts et les incendies de forêts
- Groupe d'étude scientifique et stratégique de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO)
- Les espèces envahissantes et leur impact sur la santé des forêts
- Enseignements tirés de la mise en valeur durable des forêts – En quête d'excellence: l'Afrique et l'Asie
- Perspective à long terme du secteur forestier
- Le programme des semences et des plantes forestières de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Les approches participatives de la foresterie
- Rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux
- Rôle des Commissions régionales des forêts dans la mise en œuvre de la gestion durable des forêts
- Table ronde sur les forêts et l'agriculture

Les rapports et les documents d'information, rédigés dans les cinq langues officielles de la FAO, sont disponibles sur le site web de l'Organisation (www.fao.org/forestry). La couverture journalière des événements était publiée en ligne dans le Bulletin des négociations de la terre (www.iisd.ca/FAO/COF17).

Trois mécanismes clés aptes à transformer les discussions en action ont été mis en évidence:

- les programmes forestiers nationaux (action au niveau national);

- les Commissions régionales des forêts (action au niveau régional);
- le Partenariat de collaboration sur les forêts (action au niveau international).

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LES FORÊTS

A la Réunion ministérielle sur les forêts, tenue le 14 mars 2005, ont assisté près de 50 ministres, vice-ministres et personnalités du même niveau. La réunion a été coprésidée par Elliot Morley, Ministre

de l'environnement du Royaume-Uni, et Carlos Manuel Rodriguez, Ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a invité les ministres à renforcer la coopération internationale en matière de gestion des incendies de forêts, et a souligné la contribution de la FAO à la mise en œuvre des engagements internationaux relatifs à la gestion durable des forêts. Le Président de la République

La tribune à l'ouverture de la Réunion ministérielle sur les forêts: de gauche à droite, le Sous-Directeur général des forêts de la FAO Hosny El-Lakany; le Directeur général adjoint de la FAO, David Harcharik; le Prix Nobel de la paix, Wangari Maathai; le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf; le Coprésident, Elliot Morley, Ministre de l'environnement du Royaume-Uni; et le secrétaire, R. Michael Martin



du Congo, Denis Sassou Nguesso, a pris la parole pour lancer un appel pour un engagement politique accru en faveur de la gestion durable des forêts notamment dans le bassin du Congo.

La Réunion ministérielle sur les forêts a examiné les trois thèmes suivants:

- maintien de l'engagement international en faveur de la gestion durable des forêts;
- coopération internationale en matière d'incendies de forêts;
- rôle du secteur forestier dans la récupération et la reconstruction des zones touchées par les tsunamis de l'océan Indien en décembre 2004.

Compte tenu des mesures pouvant être prises pour affronter ces questions clés, la déclaration adoptée par les ministres et les hauts fonctionnaires de 126 pays et de la Communauté européenne (voir p. 18) invite les pays à:

- améliorer la gestion des forêts;
- renforcer la coopération en matière d'incendies de forêts;
- assurer la mise en application plus stricte des lois forestières nationales et une meilleure gouvernance;
- améliorer la coopération intersectorielle et la coordination des politiques forestières avec les politiques économiques, environnementales et sociales;
- s'acquitter des engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies;
- appuyer l'évaluation nationale des forêts et la communication des résultats;
- renforcer le rôle de chef de file de la FAO dans les questions forestières internationales.

LE COMITÉ DES FORÊTS: VISER LA MISE EN ŒUVRE

Le Comité des forêts était présidé par Abdelazim Mirghani Ibrahim du Soudan, David Rhodes de Nouvelle-Zélande assumant la première vice-présidence. Les autres vice-présidents (un par région) représentaient la Chine, le Costa Rica, la Finlande, le Mali et les États-Unis.

Parmi les orateurs invités à la session d'ouverture figuraient le Premier ministre de Finlande, Matti Vanhanen, qui a souligné l'importante contribution des forêts à la prospérité nationale et à la satisfaction des besoins fondamentaux,

Le secteur privé au Comité des forêts: une session collatérale sur la certification

Pour la première fois, en 2005, le secteur des industries forestières privées a organisé une session collatérale pendant le Comité des forêts. Des représentants du Conseil international des associations forestières et du papier et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont invité des experts industriels d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud à mettre au courant les délégués des principaux défis que doit relever le secteur pour réaliser la certification forestière. La session intitulée «Accroître le volume des forêts certifiées

dans le monde» a permis de souligner que le secteur privé participe à la résolution des problèmes inhérents à la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, et que la bonne gouvernance, l'application des lois et la création de capacités sont nécessaires pour obtenir les résultats désirés, y compris l'établissement de la certification par une tierce partie. Les participants sont convenus que tous les programmes de certification contribuent à améliorer les pratiques de gestion des forêts et que l'appui de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire pour leur exécution.

et félicité la FAO pour le travail accompli à l'appui des programmes forestiers nationaux, et Mme Wangari Maathai, prix Nobel de la paix 2004. Mme Maathai, nommée récemment porte-parole pour les forêts du bassin du Congo, a lancé un appel en faveur des forêts d'Afrique centrale, qui a établi le cadre pour les discussions du reste de la semaine: comment mettre en œuvre les recommandations formulées la veille par les ministres.

Les débats de la semaine ont mis l'accent entre autres sur:

- le rôle vital des forêts dans la réalisation des OMD – non seulement la réduction de la pauvreté et la durabilité de l'environnement, mais tous les autres objectifs aussi;
- le rôle crucial de la société civile dans la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux;
- le rôle du secteur privé dans la gestion durable des forêts;
- l'importance d'incorporer les forêts dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté;
- l'appui aux actions nationales fourni par le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux (voir www.fao.org/forestry/nfp-facility) et le Programme de coopération technique de la FAO;
- le rôle clé que jouent les commissions régionales des forêts de la FAO en catalysant l'action régionale, notamment dans des domaines comme la maîtrise des incendies de forêt, l'évaluation des services environ-

nementaux, la lutte contre la menace des plantes envahissantes, la gestion des bassins versants, l'exploitation illégale et le commerce associé des produits forestiers;

- les progrès accomplis dans la coopération internationale en matière de maîtrise des incendies de forêts;
- l'importance des forêts comme source de bioénergie et comme facteur d'atténuation des changements climatiques.

Les pays ont engagé la FAO à mettre en évidence dans son programme de travail la contribution des forêts à la réalisation des OMD. Corréler les forêts avec les OMD renforcerait les travaux de la FAO sur la pauvreté et les conditions de vie locales, domaines thématiques sur lesquels avait été mis l'accent lors de la session précédente du Comité des forêts en 2003.

Un séminaire en cours de session sur le thème «Maintenir l'engagement international en faveur de la gestion durable des forêts» a fourni aux participants une occasion non officielle de partager des exemples de gestion durable des forêts réussie dans leur propre pays. Des témoignages stimulants ont concerné le paiement des services environnementaux au Costa Rica, la réduction de la pauvreté grâce à la gestion rationnelle des forêts au Pakistan, la mobilisation de l'engagement international en faveur de la gestion durable des forêts et le rôle de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des programmes forestiers



*Wangari Maathai et
le Directeur général,
Jacques Diouf, le premier
jour du Comité des forêts*

Consultation de la société civile – 13 mars 2005

Pour la première fois dans l'histoire du Département des forêts de la FAO, une réunion d'un jour a été tenue avec les représentants de la société civile pour discuter de l'orientation du programme de travail de la FAO et de domaines où une collaboration réciproque fructueuse pourrait être établie.

Les huit participants de la société civile représentaient différents groupes: Associação Brasileira de Celulose e Papel, Confédération européenne des propriétaires forestiers, Environmental Alert, Alliance internationale des peuples autochtones-tribaux des forêts tropicales, Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois, Union internationale des instituts de recherche forestière, Women Organising for Change in Agriculture and Natural Resource Management, ainsi que des jeunes.

La réunion a souligné l'importance du rôle que jouent les partenariats (qui relie la société civile aux organisations internationales, aux gouvernements nationaux et au secteur privé), la création de capacités et la communication en renforçant la contribution de la société civile à la gestion durable des forêts et à la réduction de la pauvreté.

La création de capacités est nécessaire, non seulement pour permettre aux acteurs de la société civile (notamment les femmes, les jeunes, les populations autochtones, les petits propriétaires et les travailleurs forestiers) de communiquer efficacement leurs points de vue lors de la planification et de la formulation des politiques locales, mais aussi de mettre en place des cadres institutionnels où constituer des partenariats mieux structurés. Les représentants ont reconnu le succès des efforts de la FAO visant à faciliter la participation de la société civile au dialogue sur le secteur forestier national dans certains pays (p. 48) et ont encouragé la poursuite de ces efforts.

Aux réunions et ateliers techniques de la FAO sont désormais presque toujours invités des représentants de la société civile. L'Organisation s'efforce aussi d'encourager la participation de la société civile aux réunions internationales sur les politiques (tels le Comité des forêts et les sessions de Commissions régionales des forêts). Les participants ont noté que les groupes représentant la société civile font régulièrement partie de certaines délégations nationales (comme celles du Canada, de la Finlande, du Kenya, et des Etats-Unis) à ces réunions, et estiment que c'est là un moyen particulièrement efficace de faire entendre leur voix.

Le rapport de la réunion a été présenté au COFO la semaine suivante (voir www.fao.org/forestry/site/cofo/fr). Certains grands groupes ont aussi fait une déclaration conjointe lors de la Réunion ministérielle, le 14 mars 2005.

nationaux en Ouganda. Le Comité des forêts a également illustré comment les Commissions régionales des forêts de la FAO ont été revitalisées récemment pour devenir des instances consacrées au dialogue régional sur les forêts. Il a recommandé qu'elles aussi promeuvent l'importance du secteur forestier dans les programmes politiques et soulignent la contribution des forêts à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également mis l'accent sur le rôle constant de chef de file de la FAO dans le PCF (voir fao.org/forestry/cpf) et analysé les possibilités de renforcer ce rôle à l'avenir.

Les recommandations relatives aux mesures à prendre par les pays, les Commissions régionales des forêts, la FAO et ses partenaires clés figurent dans le rapport de la réunion (FAO, 2005).

CONCLUSIONS

L'année 2005 marque le sixième anniversaire des débats forestiers à la FAO et le trente-quatrième anniversaire du Comité des forêts. Des centaines d'initiatives et de programmes qui ont fourni une importante contribution au secteur forestier sont issues de ces rencontres, et des 127 réunions des six commissions régionales des forêts tenues entre 1947 et 2004. En effet de nombreuses institutions forestières et universités de pays en développement émanent des débats au sein du Comité ou des Commissions régionales des forêts.

La nature du Comité des forêts a évolué au fil des ans, et il représente aujourd'hui une instance où les responsables nationaux des forêts discutent de questions forestières d'intérêt mondial et, de plus en plus souvent, de questions intersectorielles. Le cadre de

la réunion a été modifiée pour donner davantage d'occasions de participation et de débats non officiels lors des événements collatéraux de l'après-midi, qui ne concurrencent pas les sessions plénières du matin consacrées à l'examen de l'ordre du jour officiel. La présence d'organisations intergouvernementales et d'ONG internationales, représentant les milieux universitaires, les propriétaires forestiers, l'industrie, les populations autochtones, les jeunes et d'autres groupes de la société civile, s'est accrue. La participation de nombreux ministres de pays en développement et développés est la preuve de l'accent politique plus fort mis sur les forêts.

A la session de 2005 ont été abordées de nombreuses nouvelles questions en matière de forêts, notamment les liens entre les forêts et les objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux suscités par la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et ce, sans négliger un fait fondamental, à savoir que les avantages environnementaux et sociaux procurés par les forêts ne peuvent se concrétiser que si la gestion des forêts repose sur une base économique solide.

Le Comité des forêts 2005 a mis l'accent sur des questions techniques aussi bien que politiques, comme le montrent notamment les nombreux événements collatéraux. Le mode d'organisation des compétences techniques de la FAO, renforcé par des partenariats avec d'autres organisations (en particulier le PCF), ainsi que l'engagement politique des pays membres vis-à-vis des travaux de la FAO, garantissent que l'Organisation sera à même de contribuer résolument aux accords quels qu'ils soient sur les forêts qui seront convenus lors du FNUF-5. ♦



Bibliographie

FAO. 2005. *Comité des forêts, dix-septième session - Rapport*. Rome, Italie, 15-19 mars 2005. Rome. Disponible sur internet: www.fao.org/docrep/meeting/009/j4876f.htm

Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. 1997. *Rapport du Groupe intergouvernemental sur les forêts à sa quatrième session*. E/CN.17/1997/12. New York, Etats-Unis. Disponible sur Internet: www.un.org/esa/forests/documents-ipf.html ♦